

COVID-19 Weekly Information Update / Mise à jour de la semaine – May 22, 2020

Bonjour,

Nous souhaitons vous faire part de quelques mises à jour concernant la COVID-19 qui pourraient vous intéresser. N'hésitez pas à communiquer ces renseignements dans vos réseaux.

Veillez continuer à consulter régulièrement le [site Web d'AAC](#) pour les mises à jour.

1) Expansion des critères d'admissibilité au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes

Le 19 mai 2020, le premier ministre Justin Trudeau [a annoncé](#) l'expansion des critères d'admissibilité au [Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes](#). Ce programme est maintenant offert à un plus grand nombre d'entreprises dont le propriétaire unique tire ses revenus directement de son entreprise, d'entreprises dont les activités dépendent de travailleurs contractuels ou encore d'entreprises familiales qui rémunèrent leurs employés au moyen de dividendes au lieu d'une paye.

Pour être admissibles aux critères élargis, les demandeurs dont la masse salariale est de moins de 20 000 \$ doivent détenir ce qui suit :

- un compte d'opérations d'entreprise dans une institution financière participante;
- un numéro d'entreprise de l'Agence du revenu du Canada, et avoir fait une déclaration de revenus en 2018 ou 2019;
- des dépenses non reportables admissibles totalisant entre 40 000 \$ et 1,5 million de dollars. Ces dépenses pourraient comprendre le loyer, les taxes foncières, les frais de service et les assurances.

2) Financement agricole Canada (FAC) investit dans de nouveaux fonds de capital-risque

Le 14 mai 2020, Financement agricole Canada (FAC) [a lancé](#) un fonds de capital-risque d'une valeur de 100 millions de dollars, en partenariat avec Forage Capital Inc., afin d'aider les entreprises viables et ayant fait leurs preuves à faire face à des perturbations imprévues de leurs activités, comme la pandémie de COVID-19.

Par ailleurs, FAC a récemment investi plus de 50 millions de dollars dans trois nouveaux fonds de capital-risque et a offert du financement à un accélérateur de croissance et d'innovation afin d'appuyer divers segments de l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne, y compris :

- **Le Sustainable Food Fund d'InvestEco**, d'une valeur de 100 millions de dollars, est un fonds d'investissement dans des entreprises privées en croissance dont l'objectif est de promouvoir la santé et la durabilité dans le secteur agricole et agroalimentaire. La participation de FAC à ce fonds s'élève à 20 millions de dollars.
- **Le fonds District Ventures Capital** est un fonds d'une valeur de 100 millions de dollars qui investit exclusivement dans des entreprises œuvrant dans le secteur des aliments et

boissons et dans les catégories de la santé, du mieux-être, des produits de beauté et des produits de consommation. La participation de FAC à ce fonds s'élève à 20 millions de dollars.

- **Le fonds Ag Capital Canada** est un fonds d'une valeur de 24 millions de dollars axé sur la découverte, le développement d'entreprises agricoles canadiennes et le soutien à celles-ci au moyen d'investissements en capital et d'une expertise en entrepreneuriat. La participation de FAC à ce fonds s'élève à 12 millions de dollars, ce qui représente 50 % du fonds.
- **Bioentreprise** est un organisme à but non lucratif établi en 2000 afin d'offrir des services d'accélération, de mentorat et de soutien aux entrepreneurs et aux entreprises novatrices dans le secteur de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire du Canada. FAC s'est engagée à fournir 1,35 million de dollars en appui au programme afin de faciliter l'expansion des services de Bioentreprise dans des zones mal desservies du Canada.

3) Bonifications de salaires des provinces et territoires pour les travailleurs essentiels

Les nouvelles bonifications de salaire pour les travailleurs essentiels seront octroyées par les provinces et les territoires. Chaque province et territoire identifiera les travailleurs qu'il considère comme essentiels (par exemple, les travailleurs de première ligne, les employés d'établissements de soins de longue durée, etc.) qui gagnent moins de 2 500 \$ par mois et versera la subvention salariale d'une manière qui convient à leur juridiction.

Lorsque disponible, AAC a compilé les informations concernant la nouvelle bonification de salaire pour les travailleurs essentiels mis en place dans chaque province et territoire et l'admissibilité des travailleurs du secteur agricole et agroalimentaire dans le document ci-joint.

4) Mise à jour sur l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC)

Le 20 mai 2020, le premier ministre Justin Trudeau [a annoncé](#) que les documents de présentation d'une demande et les critères à jour de l'AUCLC destinée aux petites entreprises sont disponibles et que le programme sera ouvert pour recevoir les demandes sur le [site Web](#) de la Société canadienne d'hypothèques et de logement à compter du 25 mai. Dans le cadre du programme, des prêts-subventions seront accordés aux propriétaires d'immeubles commerciaux admissibles. Ces propriétaires accorderont ensuite une réduction de loyer d'au moins 75 % pour les mois d'avril et de mai (de manière rétroactive) ainsi que de juin aux petites entreprises en location.

Merci,

Industry Engagement Division / Division de la consultation du secteur
Agriculture and Agri-Food Canada / Agriculture et Agroalimentaire Canada
Government of Canada / Gouvernement du Canada